



www.justice.gouv.fr

Lille, le 20 décembre 2012

Communiqué de presse

CONTROLES DE SECURITE ROUTIÈRE : ECLAIRAGE DES VEHICULES – OPERATION D'ALTERNATIVE A LA SANCTION



Dans le cadre du plan de lutte contre l'insécurité routière, une opération conjointe police-gendarmerie d'alternative à la sanction a été menée, à l'initiative de Frédéric Fèvre, procureur de la République près le TGI de Lille, mercredi 19 décembre, dans l'agglomération lilloise sur 6 points de contrôles principaux situés à :

- Verlinghem
- Quesnoy sur Deûle
- Halluin

Cette opération d'alternative à la sanction a concerné spécifiquement l'éclairage des véhicules.

Au total, 65 véhicules ont été constatés en infraction.

Passibles d'une amende forfaitaire minorée de 45 euros en cas de paiement dans les 3 jours, les auteurs d'une infraction relative à l'éclairage se sont vus offrir, à titre exceptionnel, à la suite de la décision du procureur de la République de Lille, la possibilité de régulariser leur situation sans faire l'objet d'une sanction, sous réserve de mettre leur véhicule en conformité avant le vendredi 28 décembre et de se présenter dans la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police de leur choix pour y faire apposer le cachet de l'unité ou du service sur la convocation remise lors du contrôle.

Ces personnes devront ensuite adresser avant le 7 janvier 2013, sous enveloppe timbrée, l'ensemble des documents au service concerné, direction départementale de la sécurité publique ou escadron départemental de gendarmerie.

Cette initiative a pour objet de sensibiliser les conducteurs à la nécessité de bien voir et d'être bien vu. La luminosité diminue en hiver quelle que soit l'heure de la journée. En cas d'intempéries, il est nécessaire de réduire les vitesses maximales autorisées. Une visibilité insuffisante est en effet un facteur de risque souvent aggravé par une vitesse excessive ou inadaptée aux conditions météorologiques.

A l'approche des fêtes de fin d'année et des importants flux de circulation qu'elles provoquent, les conducteurs sont appelés à la plus grande vigilance. Pendant cette période, les policiers et les gendarmes assureront une présence visible sur les réseaux routiers du département et intensifieront les contrôles en matière de vitesse, d'alcoolémie et autres comportements dangereux qui ont pu être observés à l'occasion de l'opération du 19 décembre.

A la date du 19 décembre, 76 personnes ont perdu la vie sur les routes du département du Nord.